

VILFONTAINE, LA SANTÉ MENTALE EN PÔLE

À Villefontaine, le nouveau pôle ambulatoire construit a été inauguré. Il réunit l'hôpital de jour et le centre médico-psychologique pour adultes au cœur de la ZAC de Saint-Bonnet, en plein centre-ville.

Hôpital de jour (remédiation cognitive et réhabilitation psycho-sociale) et CMPA, installés au centre Simone-Signoret, ont intégré le nouvel ensemble immobilier de la Fondation Georges-Boissel qui a investi 3 M€.

Initié en 2013, le projet intègre le plan pluriannuel de réhabilitation des structures ambulatoires de l'Établissement de santé mentale Portes de l'Isère (ex-centre psychothérapeutique Nord-Dauphiné). Après ceux de Bourgoin-Jallieu, la Tour-du-Pin et Pont-de-Chérury, le site de Villefontaine est rénové. Face à un nombre croissant d'usagers, à l'exigence de normes nouvelles, « c'est donc naturellement que nous avons envisagé la construction d'un bâtiment répondant à notre nouveau cahier des charges : accueillir dignement et en sécurité les usagers et assurer de bonnes conditions de travail à nos équipes », précise Danielle Mullin, présidente de la fondation. Le partenariat a permis de passer les obstacles du financement et de la conception.

LE NAVIRE AMIRAL DE LA FONDATION BOISSEL

Le bâtiment (1 327 m²) se déploie sur trois niveaux. Le rez-de-chaussée, avec une sortie sur le jardin, est dédié à l'hôpital de jour. Le premier étage accueille le CMP, avec les consultations d'une équipe pluridisciplinaire (médecins, psychologues, infirmiers, assistants sociaux et secrétaires). Au second, une réserve de surface permet activités nouvelles ou temps de formation ou de réunion.

L'Établissement de santé mentale Portes de l'Isère, navire amiral de la Fondation Boissel, assure la prise en charge des pathologies relatives à la santé mentale sur le Nord Isère et l'Isère rhodanienne. La santé mentale, composante essentielle de la santé globale des personnes, est « un état de bien-être dans lequel une personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa communauté », a expliqué la présidente, citant l'organisation mondiale de la santé pour évoquer l'attachement de la fondation à des approches préventives et promotrices de santé complémentaires de l'offre de soin et à un travail partenarial avec les acteurs du territoire.

Conçu par la société Chanut et le cabinet PlurielArchi, le nouveau pôle ambulatoire sera ouvert de 9 h à 17 h, tous les jours sauf week-ends et jours fériés.

■ C.T.



ISOLATION À 1 € : LE 50 000^E BÉNÉFICIAIRE À SAINT-JEAN-D'AVELANNE



© PATRICIA PERRY-TRICOCHÉ

C'est à Saint-Jean-d'Avelanne qu'avait lieu le 50 000^e chantier en France d'isolation des combles à 1 € réalisé par le Pacte énergie solidarité. Un dispositif qui contribue à lutter contre la précarité énergétique et à démocratiser l'accès au confort énergétique.

Durant une heure environ, l'entreprise chargée du chantier a montré la rapidité de l'intervention sur des combles de 50 m² et la technique utilisée du soufflage de la laine de verre minérale. Un isolant écologique constitué de sable et de verre.

La propriétaire de la maison Nadine Bovagnet, maman de deux enfants se réjouissait de ce dispositif qui lui a permis de réaliser des travaux qu'elle n'aurait pas pu engager si elle avait dû régler la facture estimée à 1 500 €. En inventant en 2013 l'isolation des combles pour 1 €, le Pacte énergie solidarité, marque du Groupe Effy a montré qu'il existait des solutions simples et efficaces pouvant contribuer à la lutte contre la précarité énergétique et à démocratiser l'accès au confort énergétique pour les ménages les plus modestes », confiait son directeur général Jérôme Humbert présent pour ce 50 000 € chantier.

Une action qui s'inscrit dans la durée et demande de la visibilité et de la stabilité ce qui impose de pérenniser les dispositifs réglementaires qui permettent de réaliser ces travaux.

Si la rénovation énergétique est devenue une priorité nationale et en particulier celle du million et demi de « passoires thermiques » habitées par des ménages modestes, l'un des enjeux principaux « reste la massification des actions afin de répondre à l'ampleur du problème », souligne encore le directeur général. L'exigence de qualité apportée par le Pacte Énergie Solidarité depuis ses débuts passe par la mise en œuvre de produits principalement fabriqués en France par Isover et par la sélection d'entreprises qualifiées dont il se porte garant. « Avec nous les travaux à 1 € ne sont pas des travaux au rabais ! », assure de son côté Frédéric Utzmann, président du groupe Effy.

Les deux députés Marjolaine Meynier-Millefert animatrice du plan de rénovation énergétique des bâtiments et Jean-Charles Colas Roy, coprésident du Groupe Énergies Vertes à l'assemblée générale assistaient à ce chantier qui marquait une étape dans un processus qui permet de réduire de 25 % en moyenne la facture de chauffage.

■ P.P.-T.

Grâce au Pacte Énergie Solidarité 3 500 000 m² isolés depuis 2015. 85 % des bénéficiaires déclarent qu'ils n'auraient pas réalisé les travaux sans cette offre. 0 % démarchage. Aucun démarchage téléphonique ou vente à domicile pour en bénéficier les ménages doivent s'inscrire sur : www.pacte-energie-solidarite.fr.